

Décision

Générale

colonial

Décision n° 27-443-1933 Secours.

n° 27-443-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 octobre 1933

Numéro JO
n° 443 du 31/10/1933

Date du numéro
31 octobre 1933

TEXTE INTÉGRAL

un secours temporaire de 480 francs l'an a été alloué, à compter du 1er octobre 1933, au jeune Georges Terrien. Ce secours à été accordé pour une durée d'un an et sera mandaté trimestriellement à M. Vincent (André), directeur des écoles, chargé de la garde de l'enfant.